



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

**DELIBERATION 2022.87 – MOTION DE SOUTIEN A LA PECHE PROFESSIONNELLE DE LA LAMPROIE**

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	29 NOVEMBRE 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	6 DECEMBRE 2022
Conseillers présents	22	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	7	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent		X		Brigitte NABET-GIRARD
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Philippe GIRARD
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM		X		Gilles BOUEY
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Arnaud GANNE
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM		X		Sophie CARRERE
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		Aline FONTAINE

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 -

[contact@izon.fr](mailto:contact@izon.fr)

[www.izon.fr](http://www.izon.fr)



Délibération 2022.87

## MOTION DE SOUTIEN A LA PECHE PROFESSIONNELLE DE LA LAMPROIE

Le Conseil Municipal,

Suite à la décision du Tribunal Administratif de Bordeaux le 5 mai 2022, au nom du principe de précaution, l'arrêté préfectoral autorisant et réglementant la pêche de la lamproie en Gironde doit être abrogé.

La commune d'Izon attire l'attention des services de l'État et des parlementaires sur le bien immatériel que constitue cette tradition locale :

- la pêche à la lamproie constitue un élément du patrimoine vivant de la vallée de la Dordogne et de la Garonne. La tradition culinaire du plat de lamproie ne laisse personne indifférent.
- La pêche à la lamproie aujourd'hui encore, est une activité de pêche traditionnelle en eau douce qui participe à l'activité économique d'une trentaine de pêcheurs mais également de mareyeurs, conserveries, restaurateurs, viticulteurs et maraîchers.
- La pêche à la lamproie qui pique la curiosité favorise la découverte de cet agnathe, poisson primitif local. Elle est un élément d'attractivité touristique pour notre territoire.

En conséquence, après avoir entendu le rapport de présentation de Madame Brigitte NABET-GIRARD, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de :

- ✓ Soutenir la pêche professionnelle à la lamproie,
- ✓ Soutenir les mesures de nature à juguler la prolifération des silures, prédateurs des lamproies,
- ✓ Soutenir l'inscription de cette pêche au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Publiée le  
Le Secrétaire de séance,



Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 6 décembre 2022  
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.